



Institut  
de Formation  
en Droit  
Social  
de Paris

## Communication syndicale

Cette nouvelle formation dédiée à la communication syndicale est destinée à tous les élus et représentants syndicaux désireux de maintenir un lien permanent avec les salariés et leurs adhérents via les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Si la construction d'un cahier de revendication, la défense des salariés et la manière de mener le dialogue social en entreprise sont du ressort exclusif de chaque organisation syndicale, l'IFDSP vous propose de faire un point sur les supports de communication (infographies, vidéos etc.) et leurs modes de diffusion (réseaux sociaux, site internet, intranet de l'entreprise etc.) pour informer, animer et fédérer une communauté de salariés.

Comme en témoigne une abondante jurisprudence, ces nouveaux modes de communication ne s'utilisent pas à la légère, c'est pourquoi l'IFDSP vous présentera un panorama complet des bonnes pratiques et des pièges à éviter.



**Durée** : 1 jour (7 heures)



**Public** : Représentants du personnel, délégués syndicaux



**Pré-requis** : Aucun prérequis n'est exigé

## Objectifs de la formation

---

- ◀ **Mener** une réflexion collective sur sa communication syndicale
- ◀ **Appréhender** les différents supports de communication à l'air du numérique
- ◀ **Concevoir** une communication syndicale efficace
- ◀ **Gérer** la communication avec les salariés et ses adhérents sur les réseaux sociaux
- ◀ **Maîtriser** le cadre légal de la communication syndicale (diffamation, injure, obligation de discrétion, RGPD etc.)

## Programme

---

- ◀ **Les défis de la communication syndicale à l'heure du numérique : du tract papier à Instagram**
- ◀ **Le choix des supports de communication et des canaux de diffusion**
  - Réaliser des vidéos : la force des images
  - La Visio : entretenir le contact avec les salariés / adhérents
  - Communiquer via l'intranet de l'entreprise
- ◀ **Les moyens techniques, humains et financiers nécessaires**
  - Mobiliser les bonnes personnes
  - Quel budget pour la communication ?
  - Quels outils ?
- ◀ **Comment animer sa « communauté » de salariés / adhérents sur les réseaux ?**
- ◀ **Le cadre légal de la communication syndicale**
  - Portée et limites de la liberté d'expression
  - Focus sur la diffamation et l'injure, publique ou non
  - Procédure, juridiction compétente, peines encourues

## Méthodes pédagogiques

---

- ◀ Méthode transmissive (exposés, apports théoriques, vidéos, conseils ...)
- ◀ Méthode interrogative (Quiz, QCM, ...)
- ◀ Méthode coactive (débats, travaux en sous-groupe, cas pratiques, atelier ...)

## Évaluations

---

- ◀ Évaluation pré-formative (auto-positionnement sur les objectifs de formation, recueil des attentes)
- ◀ Évaluation de satisfaction à chaud

## L'IFDSP à vos côtés

---

L'IFDSP attache une importance toute particulière à l'environnement économique et social des instances et adapte systématiquement ses programmes pour répondre aux besoins et aux demandes des représentants du personnel.

Pour toute question relative à notre offre de formations, nos programmes, nos méthodes pédagogiques, nos tarifs, notre réseau d'intervenants ou toute autre demande, n'hésitez pas à nous contacter :

par téléphone au **01.53.82.01.00** ou **06 66 05 02 53**

ou par mail à l'adresse suivante : **contact@ifdsp.fr**

Retrouvez toute l'équipe de l'IFDSP sur notre site : [www.ifdsp.fr](http://www.ifdsp.fr)

L'IFDSP s'appuie sur une équipe de formateurs expérimentés composée d'Universitaires, de médecins, d'avocats et de représentants du personnel titulaires d'un Master 2 Juristes de Droit Social de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, qui conservent tous une activité professionnelle en lien avec leur domaine de formation.

Rejoignez-nous !   

